



# **Les réclames dans les manuscrits arabes datés antérieurs à 1450**

**Marie-Geneviève GUESDON**

Bibliothèque nationale de France, Paris

In Arabic manuscripts, catchwords most frequently happen in the following fashion: the first word of the next folio is written obliquely on the verso side of each folio, at a distance below the bottom line which varies from scribe to scribe. This way of writing the catchword established itself progressively and is related to other systems aiming at sorting out the order of the folios. This paper, based on dated manuscripts in the Bibliothèque nationale de France collection, presents:

—an inventory of the various ways of distributing the catchwords in the quires: on the last folio only, halfway through the quire and on the last folio, or on all the folios except the central one;

—an inventory of the variable features of catchwords: location in relation to the last line of text, degree of obliqueness, etc.;

—a chronological approach to the appearance and to the development of the various ways of writing the catchwords; these observations are only tentative, because of the small number of manuscripts so far examined.

No examination of the various geographical areas can be attempted within the framework of this paper since few manuscripts are localized. However, two groups of manuscripts seem to have incorporated catchwords later than Middle Eastern Islamic manuscripts: Christian Arabic ones and Maghribi ones.

La réclame se définit comme l'ensemble des premiers mots d'une page inscrits au bas de la page précédente<sup>1</sup>. Dans les manuscrits arabes, elle est le plus souvent apposée au verso de chacun des feuillets. Le seul premier mot du feuillet suivant, écrit de manière oblique, est relativement espacé par rapport à la dernière ligne d'écriture. Il n'en a pas toujours été ainsi et ce fait est le résultat d'une évolution. L'étude, dans les manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale de France datés de 1150 à 1450 pour lesquels une observation est possible, de la forme prise par les réclames ainsi que de leur distribution dans les cahiers permet de proposer une évolution chronologique. Sur le plan géographique, il ne me semble pas possible, en raison du faible nombre des manuscrits localisés étudiés, de conclure quoi que ce soit. On peut cependant classer à part deux types de manuscrits: les manuscrits maghrébins et les manuscrits chrétiens, qui présentent chacun une évolution différente de celle des manuscrits islamiques du Proche-Orient.

1. D. Muzerelle, *Vocabulaire codicologique: répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, 1985, n° 333 09.

## Formes des réclames

Les réclames ont été observées du point de vue de leur forme: espacement par rapport à la ligne d'écriture, obliquité ou horizontalité, emplacement, mots concernés, traitements particuliers.

Les réclames les plus fréquentes sont espacées par rapport à la dernière ligne d'écriture, et obliques. Ce type est présent dès les premières réclames observées dans les manuscrits du XIII<sup>e</sup> siècle, comme Arabe 1666, 2913, 2937, 2853 (voir fig. 1). Deux autres manuscrits du XIII<sup>e</sup>, Arabe 792 et 3141, présentent une réclame horizontale et intégrée à l'espace de la dernière

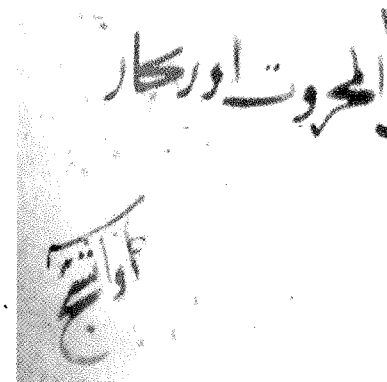


Fig. 1. *Canon* d'Avicenne, daté de 619 h / 1222.  
Ms. Paris, BnF, Arabe 2913, f. 50v°.

ligne d'écriture, qui remonte (voir fig. 2). Dans un autre manuscrit du même siècle (Arabe 836, daté de 1253), le dernier mot du verso est, parfois seulement, repris au début du feuillet suivant; nos manuscrits datés du siècle suivant ne manifestent pas ce phénomène. Les réclames espacées et obliques sont largement majoritaires, dans une proportion de l'ordre de 56%. Les réclames proches de la dernière ligne d'écriture et obliques sont présentes

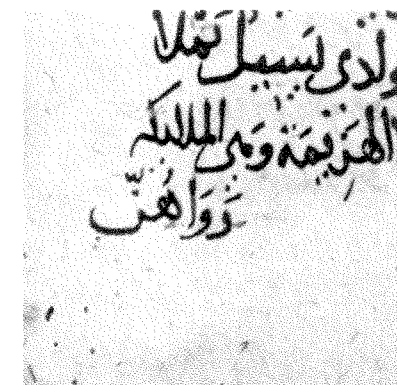


Fig. 2. 'Abd al-Rahmān ibn Ismā'il Ibn al-Maqdisī,  
*Sharḥ al-qasā'id as-sab'*, daté de 654 h / 1256.  
Ms. Paris, BnF, Arabe 3141, f. 101v°.

de manière non négligeable (19%), et dans une moindre mesure les réclames espacées et horizontales et les réclames proches et horizontales. Un même manuscrit peut être affecté de réclames proches et horizontales pour sa première partie, espacées et obliques pour une seconde (Arabe 2925). Au xv<sup>e</sup> siècle, les réclames espacées et obliques sont de plus en plus nombreuses, mais on rencontre quelques cas où la réclame s'intègre à l'espace de la dernière ligne, qui remonte pour lui laisser place (Arabe 2127, daté de 820 h/1417-1418; 1010, f. 266-291, daté de 822 h/1419-1420). Le sens est toujours descendant, sauf dans trois manuscrits (Arabe 5874, daté de 783 h/1381-1382, et parfois Arabe 4422, daté de 784 h/1382-1383, Arabe 2920, daté de 785 h/1383-1384), où la réclame est écrite dans le sens montant.

68

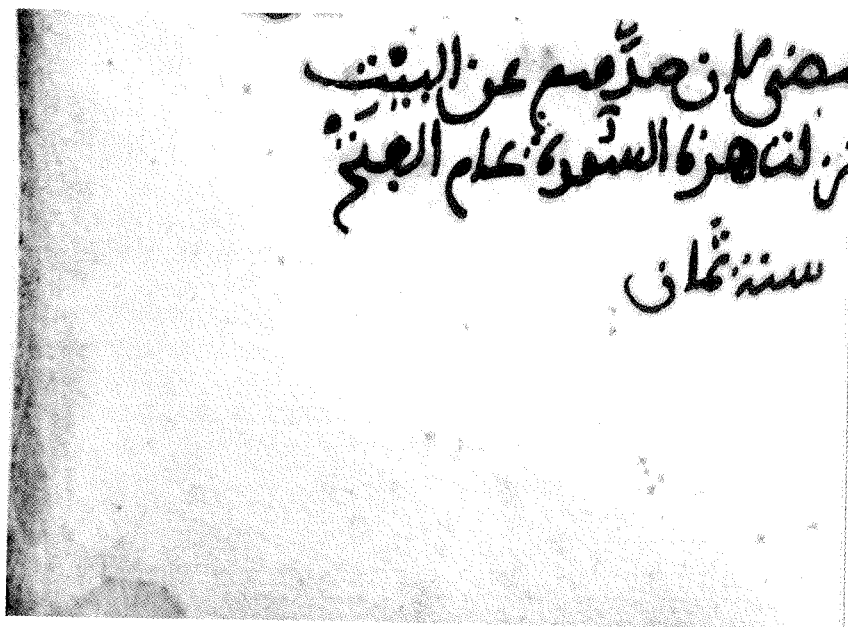


Fig. 3. Muḥammad ibn Ḥasan al-Muqri' al-Fāsi, *al-La'ālī al-farīda fī sharḥ al-qaṣīda*, copié à Almeria en 853 h/1449. Ms. Paris, BnF, Arabe 7130, f. 39v<sup>o</sup>.

Dans aucun des manuscrits maghrébins antérieurs à 1450, on n'observe de réclames obliques ou très espacées par rapport à la dernière ligne d'écriture<sup>2</sup>. Les rares présentes sont horizontales et proches de la dernière ligne d'écriture (voir fig. 3). Dans deux manuscrits du xiv<sup>e</sup> siècle, le dernier mot de chaque feuillet est repris au feuillet suivant. Au-delà de 1450, une observation non-exhaustive du fonds permet de constater la présence de

2. Arabe 2291, daté de 1356, 1 à 47 seulement; 7130, daté de 1449.

réclames espacées et obliques dans des manuscrits de la fin du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle

L'emplacement, sous les derniers mots de la ligne d'écriture, est peu sujet à des variations. Dans deux cas, les réclames apparaissent très décalées vers la droite (Arabe 4451, 1823). Cela se produit parfois aussi quand il s'agit de rajouts. Dans plusieurs manuscrits, assez souvent chrétiens, une marque de collation occupe, à la fin des cahiers, l'emplacement en question. La réclame concerne le plus souvent un seul mot, éventuellement avec une préposition. Toutefois, quelques manuscrits du xv<sup>e</sup> siècle en présentent des exemples comprenant une partie de phrase<sup>3</sup>. Dans Arabe 1247, copié en 1373 à Bagdad, la réclame, ainsi que les derniers mots de la ligne qui la précède, sont repris au feuillet suivant. Dans le manuscrit Arabe 2049, copié en 1442-1443, à l'inverse, la réclame n'est pas reprise dans son intégralité. Cette notation donne rarement lieu à un traitement particulier, cependant il existe des réclames surlignées (Arabe 2913, xiii<sup>e</sup> siècle) et d'autres suivies d'une virgule inversée tracée à l'encre rouge (Arabe 6505, daté de 1435-1436).

69

### La distribution des réclames dans les cahiers

Le tableau I présente les fréquences d'apparition des réclames et leur mode de distribution dans les cahiers par périodes de 50 ans. Les xiv<sup>e</sup> et xv<sup>e</sup> siècles sont aussi subdivisés en quarts de siècles, pour les manuscrits islamiques du Proche-Orient, beaucoup plus nombreux que les autres.

On observe quelques cas de distribution irrégulière, mais le cas le plus fréquent est en fait l'absence de réclame, les manuscrits pourvus de réclames à tous les feuillets étant eux aussi nombreux: au total 156. On peut rassembler les systèmes intermédiaires en deux groupes:

- 1<sup>er</sup> groupe: le système caractérisé par l'apposition d'une réclame au dernier feuillet du cahier, que l'on rencontre 20 fois. Deux systèmes, plus rares, peuvent lui être associés: ils concernent le premier et le dernier feuillet, ou bien le cinquième et le dernier. Ce qui semble compter, dans ce cas, c'est le signalement de l'ordre des cahiers;

- 2<sup>e</sup> groupe: les systèmes où la réclame affecte la moitié du cahier. Ici, l'ordre des feuillets à l'intérieur du cahier est également indiqué par la réclame. Le cas le plus fréquent est celui où les réclames affectent la première moitié du cahier et le dernier feuillet, c'est-à-dire 1 à 5 et 10 pour les quinions, 1 à 4 et 8 pour les quaternions; 1 à 4 et 10 se rencontre également dans une proportion non négligeable. Dans un cas unique, les feuillets 1 à 4 sont seuls pourvus de réclames, le manuscrit étant composé de quinions.

3. Arabe 4944 (1408-1409); 6565 (1422-1423); 837 (1433-1434, Égypte); 1330 (1435-1436); 6512 (1426); 1817 (1427-1428); 624 (1432-1433); 4598 (1435-1436).

On rencontre aussi un cas où ce sont les feuillets 5 à 10 qui sont pourvus de réclames.

Les réclames ajoutées après la copie par des lecteurs ou possesseurs de manuscrits sont elles-mêmes distribuées selon ces systèmes. Les réclames ajoutées à tous les feuillets sont majoritaires, mais on trouve aussi des réclames ajoutées au dernier feuillet (Arabe 1694, daté de 1203), ou dans la première moitié des cahiers (Arabe 2991, daté de 1295).

Ces systèmes intermédiaires ne semblent pas avoir été utilisés par les copistes de manuscrits chrétiens pour la période étudiée. On ne rencontre dans ce groupe de manuscrits que l'absence de réclames, prolongée dans le temps par rapport aux manuscrits islamiques du Proche-Orient, ou la réclame à tous les feuillets. En ce qui concerne les manuscrits maghrébins, l'étude doit être prolongée dans le temps pour observer des réclames en fin de cahier: Arabe 1077, daté de 1456, produit en Espagne; Arabe 646, daté de 1473; Arabe 1051, daté de 1477.

70

## Évolution chronologique

Les observations tenant à la forme des réclames permettent de constater qu'une forme, celle de la réclame oblique, est devenue prépondérante en Orient, mais que cette forme était présente dès le début. En Orient, il n'y a pas modification, mais progressivement, prédominance d'une forme par rapport à d'autres, le Maghreb conservant plus longtemps sa propre tradition. Il semble en être allé de même en ce qui concerne la répartition des réclames dans les cahiers.

Dans les manuscrits maghrébins, les réclames commencent à apparaître dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, et restent rares, mais la reprise au feuillet suivant du dernier mot d'un feuillet est peut-être relativement fréquente<sup>4</sup>. Le prolongement de l'étude à des périodes ultérieures montre que la réclame espacée et oblique, présente à tous les feuillets, semble se généraliser au XVI<sup>e</sup> siècle, la réclame horizontale restant présente<sup>5</sup>. Dans les manuscrits chrétiens, les réclames apparaissent dès la première moitié du XIII<sup>e</sup>, mais elles restent aussi plus rares que dans les manuscrits islamiques du Proche-Orient: 1 sur 18 au XIII<sup>e</sup>; 3 sur 28 au XIV<sup>e</sup>.

Au Proche-Orient, le nombre de manuscrits pourvus de réclames va croissant. Le tableau II montre que, rares au XIII<sup>e</sup> siècle, il deviennent majoritaires dès le premier quart du XIV<sup>e</sup>. La légère baisse constatée dans le deuxième quart du XV<sup>e</sup> siècle n'est pas nécessairement significative. Les systèmes de distribution des réclames dans les cahiers sont diversifiés.

4. Arabe 621, daté de 1398, et 4760, daté de 1368, à Fès.

5. Notamment dans la seconde partie du ms. Arabe 1061, daté de 1591.

Leur répartition chronologique est exposée dans le tableau III. L'un des modes de répartition, qui apparaît dès le début, devient prédominant: celui de la réclame à tous les feuillets. Les systèmes concernant exclusivement le dernier feuillet du cahier disparaissent alors à son profit.

En tant que moyen de repérage de l'ordre des feuillets, la réclame peut être mise en relation avec d'autres procédés. Dans les manuscrits maghrébins, on constate que les marques aux milieux des cahiers sont très fréquentes, et il est possible qu'elles aient été apposées par les copistes: on n'observe pas, comme souvent dans les manuscrits du Proche-Orient, qu'elles aient été faites avec une encre différente de celle de la copie. Les foliotations sont aussi plus fréquentes, en chiffres *ghubar* ou en chiffres *rumis*. Sur les 26 manuscrits antérieurs à 1450, seulement 5 sont dépourvus de tout système de repérage de l'ordre des feuillets, tandis que 14 ont des marques de milieux de cahiers.

Pour les manuscrits chrétiens, il est aussi probable que l'existence d'un autre système a rendu la réclame superflue: celui de la numérotation des cahiers à leur début et à leur fin en lettres-chiffres syriaques, en chiffres coptes<sup>6</sup>, ou en toutes lettres, avec des caractères arabes (voir fig. 4). Ce type

71

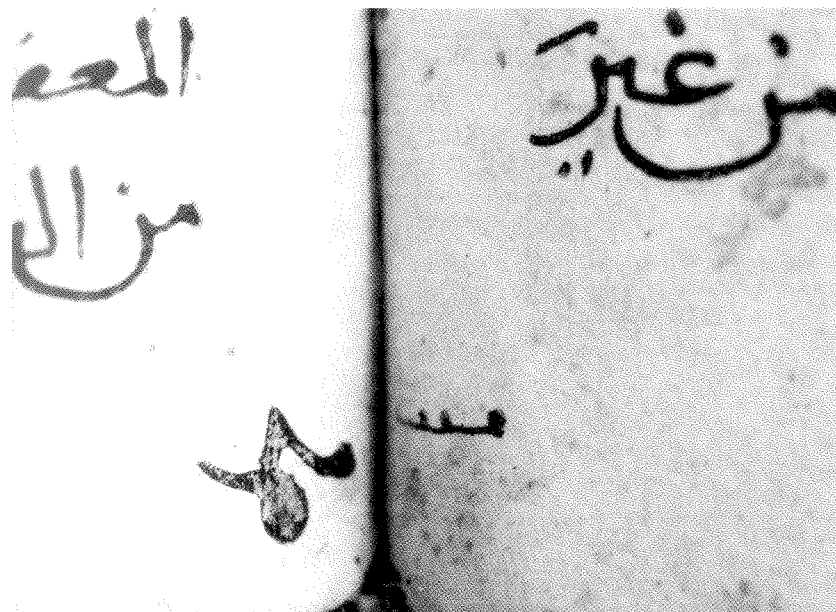


Fig. 4. Homélie et traités de théologie. Manuscrit copié en 1339. Ms. Paris, BnF, Arabe 68, f. 201<sup>v</sup>-202.

6. Arabe 178.

de numérotation concerne 11 manuscrits chrétiens examinés sur 48. Dans les autres, les foliotations en chiffres coptes sont très fréquentes.

En ce qui concerne les manuscrits du Proche-Orient produits dans les milieux musulmans, dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, 7 manuscrits sont munis de réclames, 14 de marques de milieux de cahiers et 23 de signatures, le numéro du cahier étant indiqué sur le premier recto du cahier dans l'angle supérieur externe. Les manuscrits possédant des marques de milieux de cahiers ne présentent jamais de réclames. Sur les 7 manuscrits à réclames, 3 ont également des signatures<sup>7</sup>. Dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, 8 manuscrits présentent des réclames, 29 des numéros de cahiers, 12 des marques de milieux de cahiers. La combinaison de ces systèmes est exactement la même: ceux qui présentent des marques de milieux de cahiers ne présentent pas de réclames. Sur les 8 manuscrits à réclames, 3 sont également pourvus de signatures<sup>8</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, les marques de milieux de cahiers ont fortement diminué: 6 cas dans la première moitié, 5 dans la seconde. Il arrive que ces marques coexistent avec les réclames. Le nombre de signatures diminue: 48 pour 53 manuscrits à réclames dans la première moitié du siècle, 25 pour 70 dans la seconde. Au XV<sup>e</sup> siècle, on ne relève que 2 manuscrits présentant des marques de milieux de cahiers<sup>9</sup>, 36 manuscrits portant des signatures pour 85 portant des réclames. Les numéros de cahiers en chiffres deviennent plus fréquents et il est alors moins aisé de reconnaître ceux qui ont été tracés par le copiste.

Pour résumer l'évolution chronologique des réclames, il semble qu'une coexistence de différents systèmes évolue vers l'uniformisation. Le système qui l'emporte, déjà présent au début, s'impose peu à peu. Seule une étude effectuée à partir d'un corpus beaucoup plus vaste, et comprenant de nombreux manuscrits localisés, pourrait permettre d'avancer des hypothèses sur la répartition géographique de ces manières d'apposer les réclames et sur l'origine du modèle qui devint prédominant.

Cette première approche permet en tout cas une comparaison avec les manuscrits d'autres domaines. Dans le monde islamique, l'évolution semble parallèle à celle des manuscrits persans: les réclames commencent à apparaître au XIV<sup>e</sup> siècle et sont généralisées au XVI<sup>e</sup><sup>10</sup>. Dans les manuscrits hébreux, il semble que les réclames apparaissent aussi en Orient au XIII<sup>e</sup> siècle, pour se généraliser plus tard, au XV<sup>e</sup>. Toutefois, des exemples beaucoup plus anciens ont été relevés, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles<sup>11</sup>. Il ne semble pas y avoir de relation entre les réclames des manuscrits arabes et celles des

7. Arabe 2913, 2499, 3305.

8. Arabe 2950, 2853, 2172.

9. Arabe 2049: ce manuscrit oriental a une reliure marocaine. Les marques de milieux de cahiers sont semblables à celles des manuscrits maghrébins (5 *rumi*): elles ont probablement été faites au Maghreb, au moment de la reliure.

10. F. Richard, F. Déroche, «Du parchemin au papier: remarques sur quelques manuscrits du Proche-Orient», *Table ronde de codicologie comparée: la composition du codex: cahiers, signatures, reliures*, Paris, École normale supérieure, 5-6 décembre 1990.

11. M. Beit Arié, *Hebrew Codicology*, Paris, CNRS, 1976.

manuscrits latins, qui se présentent de manière différente: verticales ou horizontales, à la fin des cahiers. Leur présence dans les manuscrits wisigothiques, qu'a mise en évidence J. Vezin<sup>12</sup> aurait pu faire penser à une origine andalouse des réclames dans les manuscrits arabes, mais l'apparition plus tardive de cette caractéristique dans les manuscrits maghrébins élimine cette hypothèse et confirme la thèse de l'absence de relations entre manuscrits wisigothiques et manuscrits arabes, fondée sur d'autres critères codicologiques<sup>13</sup>.

La typologie ainsi que l'esquisse d'une évolution chronologique qui ont été esquissées ici laissent en suspens plusieurs questions:

– Quelles sont les premières apparitions de réclames dans les manuscrits arabes? L'échantillon étudié ne permet qu'une approximation des fréquences pour les manuscrits islamiques du Proche-Orient, dont il ne représente qu'une infime partie. Pour les autres, il est très insuffisant;

– Si un modèle s'est répandu, comment et pourquoi l'a-t-il fait? Il faudrait pour cela étudier des manuscrits localisés;

– Des modèles différents du modèle dominant ont-ils subsisté? Là aussi, pour avoir connaissance de phénomènes relativement rares, il faudrait étudier encore un grand nombre de manuscrits.

12. J. Vezin, «Observations sur l'emploi des réclames dans les manuscrits latins», *Bibliothèque de l'École des chartes*, CXXV, 1967, p. 5-33.

13. A. Keller, «Codicología comparativa de los manuscritos medievales españoles, latinos,

árabes y hebreos», *Estudios sobre Alfonso VI y la reconquista de Toledo. Actas del II Congreso internacional de estudios Mozarabes*, Tolède, Instituto de estudios visigótico-mozarabes, 1989 (Serie Histórica 5), II, p. 207-218.

TABLEAU I. Fréquence d'apparition des réclames dans les manuscrits arabes datés de la Bibliothèque nationale de France.

Période		1150-1199	1200-1249	1250-1299	1300-1349	1350-1399	1400-1449
Absence	Maghreb:	4	4	3	8	(2) <sup>1</sup>	2
	Chrétiens:		10	7	16	9	2
	IPO*:	39	49	47	(16-18) 34	(13-8) 21	(3-9) 12
	Total:	43	63	57	58	32	16
Dernier feuillet	IPO:		1	3	(5-3) 8	(6-2) 8	
1 <sup>er</sup> et dernier feuillets	IPO:				(0-1) 1		
5 <sup>e</sup> et dernier feuillets	IPO:			1			
F. 1 à 4	IPO:						(1-0) 1
F. 1 à 4, 10	IPO:				(1-1) 2	(1-4) 5	(2-1) 3
F. 1 à 5, 10 ou 1 à 4, 8	IPO:				(2-6) 8	(5-3 <sup>2</sup> ) 8	(3 <sup>3</sup> -4) 7
F. 5 à 10	IPO:					(1-0) 1	
Tous f. sauf le dernier	IPO:					(2-0) 2	
Tous f. sauf le centre	IPO:				(1-0) 1	(1-1) 2	(3 <sup>4</sup> -0) 3
Tous f.	Maghreb:					1 <sup>7</sup>	1
	Chrétiens:		1		2	1	
	IPO:		2 <sup>5</sup>	5	(13 <sup>6</sup> -18) 31	(19-23) 42	(32-38) 70
	Total:		3	5	33	44	71
Irrégulières	Samaritain:						1
	IPO:				(3-1 <sup>8</sup> ) 3	(0-1) 1	(0-1) 1
	Total:				3	1	2
Total	Maghreb:	4	4	3	8	3	3
	Chrétiens:		11	7	18	10	2
	Samaritain:						1
	IPO:	39	52	56	(41-48) 89	(48-42) 90	(44-53) 97
	Total:	43	67	66	115	103	103

\* IPO : manuscrits islamiques du Proche-Orient.

1. Le dernier mot du verso est repris au feuillet suivant.
2. Dans une partie seulement du manuscrit. L'autre comprend des réclames à tous les feuillets
3. Ce manuscrit comprend aussi des cahiers où les réclames apparaissent aux f. 5 à 10.
4. Le manuscrit comprend également des cahiers où l'on trouve des réclames à tous les feuillets.

5. Il n'est pas certain que toutes les réclames soient originales (2499).
6. Les réclames sont parfois omises. Leur nombre ne justifie cependant pas de les considérer comme irrégulières.
7. Seulement pour un groupe de 7 feuillets : 2291, f. 41-47.
8. Le dernier feuillet au moins est toujours pourvu d'une réclame.

TABLEAU II. Part respective des manuscrits avec ou sans réclames.

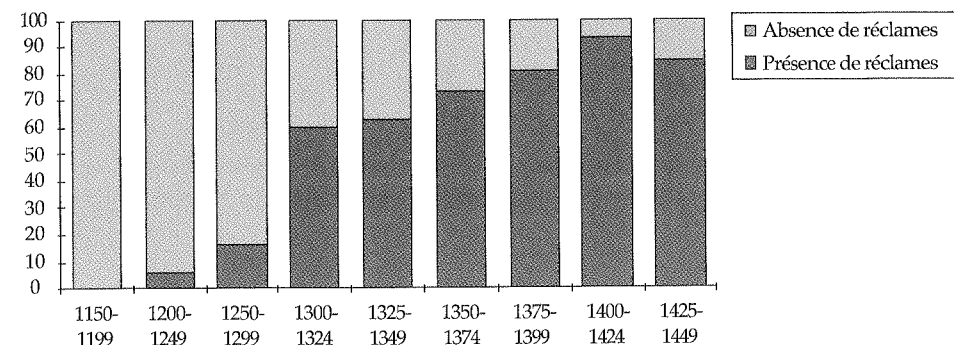


TABLEAU III. Répartition des réclames dans les cahiers.

	1150-1199	1200-1249	1250-1299	1300-1349	1350-1399	1400-1449
Premier groupe (Réclames aux derniers feuillets)		1	4	5-4	5-2	
Deuxième groupe (Réclames dans une moitié des cahiers)				3-7	8-7	6-5
Réclames irrégulières				3-1	0-1	0-1
Réclames à tous les feuillets		2	5	14-18	22-24	35-38
Nombre total de manuscrits à réclames		3	9	25-30	35-34	41-44